25.—Religions de la population indienne, recensement du ministère, 1955

Province ou territoire	Église d'Angle- terre	Baptiste	Église- Unie	Presby- térienne	Catho- lique	Autres confes- sions chré- tiennes	Cultes abori- gènes	Total
Île-du-Prince-Édouard Nouvelle-Écosse Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique Yukon Territoires du Nord-Ouest	3,383 11,313		425 7,038 5,090 1,604 1,917 6,310	622 846 251	272 . 3,002 2,629 13,482 12,917 7,250 10,150 11,225 17,959 314 3,310		143 2,173 77 1,095 266 -	272 3,002 2,629 17,574 37,255 19,684 18,750 15,715 31,086 1,568 4,023
Total	36,021	2,226	22,385	1,719	82,510	2,937	3,760	151,558

26.—Terres et bâtiments des Indiens, par catégorie et province, année terminée le 31 mars 1955

Province ou territoire	Terres					Bâtiments			
	Réserves	Boisées	Défrichées mais non cultivées	Cultivées	Superficie totale des réserves	Habi- tations	Églises	Salles publi- ques	Scieries
		acres	acres	acres	acres				
Île-du-PÉdouard Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta ColBritannique	4 40 23 22 164 107 120 90 1,628	1,721 16,973 33,089 138,001 1,173,855 306,369 420,883 561,322 405,163	820 1,439 1,132 11,799 107,020 153,767 594,641 757,604 259,008	200 762 287 5,844 40,719 30,375 177,937 164,037 39,024	2,741 19,492 37,725 179,647 1,559,151 524,134 1,204,562 1,516,698 831,410	55 522 442 2,185 5,868 3,787 3,388 3,264 6,349	1 10 5 22 115 71 61 38 167	-1 -3 5 53 17 17 19 88	
Terr. du Yukon et du Nord-Ouest		4,955	57	9	5,460	403	_	4	_
Total	2,223	3,062,331	1,887,377	459,194	5,871,020	26,263	490	207	

Instruction.—La proportion d'Indiens qui se sont adaptés aux conditions de la vie moderne est évidemment plus grande chez ceux qui ont pleinement profité du programme éducatif du gouvernement fédéral. Des pensionnats accueillent les enfants de ménages brisés, les orphelins ou ceux qui, vu la vie nomade de leurs parents ou la distance, ne pourraient autrement fréquenter l'école. Pour les enfants au foyer familial, le gouvernement fédéral maintient des écoles dans les agglomérations indiennes. D'autre part, là où les circonstances le permettent, des accords sont conclus avec les autorités locales de l'enseignement pour permettre aux jeunes Indiens de fréquenter des écoles non indiennes. Un nombre de plus en plus grand d'élèves du cours élémentaire y sont admis, et la majorité de ceux des cours secondaires et supérieurs y reçoivent leur instruction. Le gouvernement fédéral défraie la scolarité, les livres, le transport requis et, pour certains élèves obligés de vivre loin de leur famille, une partie du gîte et de la nourriture.

On prête également une aide semblable aux jeunes Indiens pour les encourager à suivre des cours d'orientation et de formation professionnelles. Parmi ceux qui ont leur brevet d'instituteur, 63 enseignent actuellement dans les écoles indiennes. D'autres Indiens sont diplômés en médecine, en art dentaire, en science hospitalière, en agriculture ou autres sciences professionnelles. Dans les emplois du Service indien, la préférence est accordée aux Indiens qualifiés.